

Niort, le 14 octobre 2022

## **RÉSERVES DE SUBSTITUTION**

### **Aucune structure archéologique détectée à Sainte-Soline**

Le 7 octobre dernier, Benoît Biteau, député au Parlement européen, informait le Service régional de l'archéologie (SRA) de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine (Drac), photos à l'appui, « *de la découverte fortuite de traces d'anciennes occupations humaines* » sur le chantier de la future réserve de substitution à Sainte-Soline.

A la suite de ce signalement, un conservateur du patrimoine du SRA s'est rendu sur place le 11 octobre. En l'absence de précision sur la localisation et la nature de la découverte, l'ensemble du site a fait l'objet d'une prospection pédestre à la recherche de structures archéologiques (fosses, fossés, maçonneries...) et de mobilier (lithique, céramique...).

Dans ses conclusions, le représentant du SRA indique : « *A l'issue du constat, aucune structure archéologique n'a été détectée. Un petit tesson de céramique contemporaine ainsi qu'un petit fragment de terre cuite rouge (indatable) ont été observés. Ces vestiges apparaissent isolés au sein de limons bruns bioturbés et impactés par les labours. De même, des micro-charbons de bois sont apparus sur un espace très réduit en lien très probable avec un fossé parcellaire moderne. Aucun mobilier archéologique n'est apparu sur les déblais de décapage stockés en bordure de l'emprise.* »

Rappelons qu'après le dépôt du permis d'aménager sur le site de Sainte-Soline, le SRA avait déjà informé la Coop de l'eau 79 de sa renonciation à prescrire des mesures d'archéologie préventive « *en raison du très faible potentiel archéologique (aucune entité archéologique recensée dans la carte archéologique nationale) et géomorphologique (très faible recouvrement superficiel) de l'emprise* ».